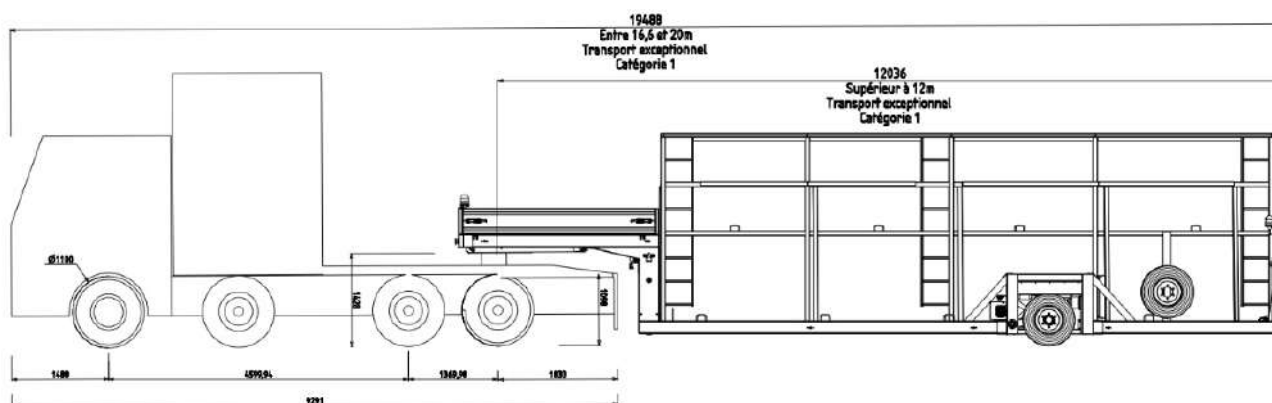


Notre ensemble de livraison (Convoi Exceptionnel)

- Capacité de grue : 1 tonne à 31 mètres de portée
- Configuration : Camion 8x4 équipé grue montée
- Classification : Transport exceptionnel Catégorie 1
- Dimensions convoi : 19.50 m de longueur, largeur 3 m



Code de la route 312-11

Conditions d'accès obligatoires avant intervention

La livraison grande grue est une opération technique. Toute contrainte non déclarée peut rendre la pose impossible et engager une facturation de la prestation.

Checklist technique minimale

1. Accès et circulation

- Route / chemin : 4,50 m minimum de largeur utile.
- Zone de manoeuvre : 10 m recommandés.
- Hauteur libre sous obstacles : 4,80 m minimum.

2. Portance et stabilité du sol

- Sol stabilisé supportant 32 tonnes en charge.
- Absence de canalisations, fosses septiques, regards fragiles ou réseaux enterrés non déclarés.
- Surface plane, compacte et stable pour les stabilisateurs.

3. Béquillage et sécurisation

- Périmètre libre de 9 x 8 m minimum autour du véhicule.
- Sol compacté ou dalle béton recommandé.
- Pente maximale admissible : 3 %.

4. Distances de sécurité

- 5 m minimum des constructions existantes.
- 5 m minimum des lignes électriques aériennes.
- 3 m minimum des arbres, murs et obstacles latéraux.



Photo illustrative - grue de grande capacité en déploiement

Responsabilités revendeur

- Valider l'accessibilité du site avant commande.
- Transmettre photos / vidéos de l'accès, zone de pose et obstacles.
- Obtenir les autorisations de circulation ou de stationnement.
- Informer les riverains en cas de gêne ou passage délicat.
- Confirmer l'absence de réseaux enterrés dans la zone de béquillage.

Validation préalable : accès, sol, obstacles, réseaux et distances de levage confirmés avant envoi du camion.

Coût et conditions commerciales

Tarif prestation

390 € HT

En supplément du tarif de livraison standard.

Prestations incluses

- Transport et positionnement de la coque.
- Déploiement de la grue et sécurisation de la zone de levage.
- Intervention sous réserve de conformité du site.

Non inclus / à anticiper

- Autorisations de voirie ou travaux d'accès.
- Terrassement, reprise de sol ou plaques de répartition spécifiques.
- Attente ou immobilisation non prévue le jour J.



En cas de non-conformité des accès, de la zone de béquillage ou des informations transmises, la prestation est facturée même si la mise en place ne peut pas être réalisée.

Nom / société / date

Signature / accord